

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Arrêté du 2 mars 2010 modifiant l'arrêté du 22 février 2007 portant organisation de la direction des ressources humaines du ministère de la défense

NOR : DEFD1006057A

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté du 22 février 2007 modifié portant organisation de la direction des ressources humaines du ministère de la défense,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le dernier alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 février 2007 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Relèvent par ailleurs de la direction des ressources humaines :

- le centre de formation au management de la défense ;
- les centres ministériels de gestion. Ces organismes sont directement rattachés au directeur des ressources humaines du ministère de la défense. »

Art. 2. – Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 2010.

HERVÉ MORIN